

FORMATION PASSERELLE :

De Formateur PSC 1 à Formateur SST

À SAVOIR

- Durée selon stagiaire
- Pré – requis :
Être actuellement Formateur PSC 1 (valide)
- Formation directement en entreprise (intra-entreprise) ou dans nos locaux (inter-entreprise)

La formation passerelle de Formateur PSC1 à Formateur SST permet à toutes les personnes étant déjà formateur PSC 1 d'effectuer une mise à niveau nécessaire pour devenir Formateur SST.

La formation passerelle permet donc un allègement de la durée de la formation de Formateur SST, qui dépendra des connaissances et compétences clairement identifiées déjà détenues par le stagiaire.

Cela permettra de limiter le temps de formation aux seules compétences que le stagiaire ne possède pas pour devenir Formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail (FOSST)

Quel est le rôle du formateur SST ?

Le formateur SST est un salarié de l'entreprise.

Son rôle est de :

- former les futurs SST de l'entreprise en interne (formation initiale et maintien et actualisation des compétences SST), ainsi qu'assurer le suivi des SST
- faire progresser la prévention dans l'entreprise
- adapter la formation en fonction des risques spécifiques de l'établissement (en association avec le médecin du travail)

- Intervenant :
Formateur de formateur habilité par l'INRS et sapeur-pompier
- Issue de la formation :
Evaluation certificative, puis délivrance du certificat de « Formateur SST »
- Validité : 3 ans
- Renouvellement obligatoire (MAC FOSST) :
21h tous les 3 ans

TARIF : NOUS CONTACTER

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mail :

contact@i2sformations.com

Téléphone :

Pierre LEGROS (gérant) :

06 85 75 65 84

Quentin MACHEBEUF
(Assistant Manager) :

06 27 72 55 31

Nos réseaux sociaux :

f Facebook :

facebook.com/i2sformations

in LinkedIn :

[linkedin.com/company/
i2s-formations](https://linkedin.com/company/i2s-formations)

Notre site web :

www.i2sformations.com

